



## Renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil

**Pour nos enfants, rejoignez-nous !**

**A Gerpennes, les enfants sont importants.  
Sur notre territoire, nous travaillons pour eux !**

Le service Accueil Temps Libre de la commune œuvre pour un épanouissement global des enfants et contribue à l'amélioration de la qualité de leur accueil. Il veut aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale, le tout en favorisant la cohésion sociale.


Intéressés par notre travail et sa problématique ? Envie de prendre une part active dans la réflexion, le débat, la diffusion d'informations, la réalisation de projets, la création de synergies, etc. ?

Participez à notre Commission Communale de l'Accueil. Nous cherchons des membres motivés et dynamiques pour représenter :

- ♦ les personnes confiant leurs enfants (ex. citoyens engagés dans une association de parents, un comité de soutien, un conseil de participation ou impliqués dans la vie de l'école de leur enfant, mouvements d'éducation permanente) ;
- ♦ des représentants d'opérateurs d'accueil agréés, reconnus ou déclarés à l'ONE (ex. accueils extrascolaires, maisons d'enfants, etc.) ;
- ♦ des associations culturelles, artistiques et sportives (ex. bibliothèques, centres culturels, mouvements de jeunesse, clubs sportifs, etc.)



### **Contact :**

Service Accueil Temps Libre  
Avenue Reine Astrid, 11 - 6280 Gerpennes  
Cécile Charlier, Coordinatrice  
071/50 90 24 - 0491/71 92 61  
ccharlier@gerpinnes.be  
Rejoignez-nous sur  Atl Gerpennes

### *Qu'est-ce que l'Accueil Temps Libre ?*

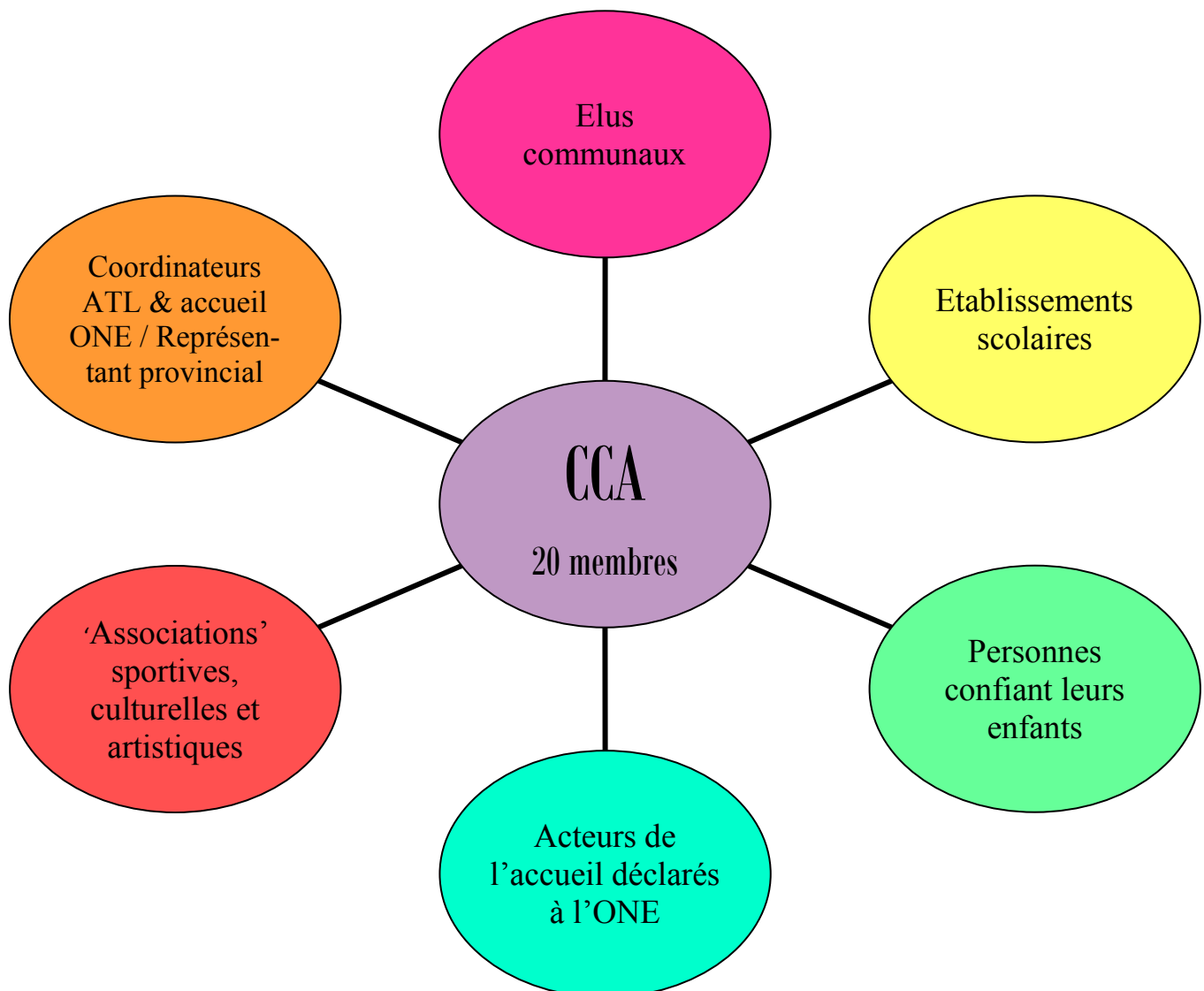
Activités autonomes encadrées ; animations éducatives, culturelles, sportives et éducatives pour les enfants de 2,5 à 12 ans en dehors du temps scolaire.

### *Quelles implications pour les futurs membres ?*

- ◆ Représenter les autres associations (être le représentant d'un secteur et faire des choix pour la collectivité)
- ◆ Participer aux réunions (minimum 2 rencontres par an) et ponctuellement à des séances de travail en sous-commissions.
- ◆ S'engager pour un mandat de 6 ans.

### *Qu'est-ce qu'une CCA ?*

- ◆ Lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination
- ◆ Lieu d'analyse des problématiques et des besoins qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre
- ◆ Organe d'impulsion, d'orientation, d'approbation et d'évaluation



# Commission Communale de l'Accueil GERPINNES Candidature

Je soussigné

Nom : .....  
Prénom : .....  
Téléphone fixe : .....  
Gsm : .....  
Email : .....  
Adresse postale : .....  
.....

Pose ma candidature comme

- Membre effectif
- Membre suppléant

Je souhaite représenter :

- Les personnes confiant leurs enfants.  
*Mon(mes) enfant(s) fréquente(nt) l'école de .....*
- Les opérateurs d'accueil agréés, reconnus ou déclarés à l'ONE.  
*Je suis ..... (fonction – rôle)  
au sein de l'opérateur .....*
- Les associations culturelles, artistiques et sportives.  
*Je suis ..... (fonction – rôle)  
au sein de l'association .....*

Date et signature



**Formulaire à retourner, pour le 10/02/2019,  
par mail ou courrier :**

Administration communale  
Service Accueil Temps Libre  
Cécile Charlier, Coordinatrice  
Avenue Reine Astrid, 11 - 6280 Gerpennes  
ccharlier@gerpinnes.be  
071/50 90 24 - 0491/71 92 61